

Conseil d'établissement du VENDREDI 12 JANVIER 2018

Présentation des vœux de la directrice pour l'année 2018 à tous les membres de la communauté éducative.

A l'ordre du jour de ce conseil :

1. Point sur le premier trimestre / Calendrier
2. Avancement de notre projet de l'année «Il était une fois...»
3. Intervention de la Présidente de l'APEL
4. Relecture de la charte des parents accompagnateurs
5. Visite de Tutelle
6. Réponse aux questions des parents

1. Point sur le premier trimestre / Calendrier

Travaux et nouveautés :

- Photocopieur TOSHIBA couleur en salle informatique en remplacement des 3 imprimantes.
- Installation du dernier TBI en PS, pendant les vacances de Noël.

Mise en route de l'application « Ecole Directe » :

Comme toute nouveauté informatique, il faut du temps pour que chacun puisse s'approprier l'outil.

A ce jour, il est opérationnel et pratique.

La secrétaire envoie un Mail aux parents pour leur signaler que la nouvelle facture est en ligne.

Merci de lui signaler tout changement d'adresse ou de situation familiale.

En réponse à la demande des familles de l'école, lors des conseils d'établissement, nous étudions avec la banque la possibilité de régler directement les factures en ligne.

En attendant, les parents qui le souhaitent peuvent régler par virement en demandant les coordonnées bancaires de l'école au secrétariat.

Le livret numérique EDUCLASSE/EDUMOOV :

Signature électronique : Penser à valider votre "signature" électronique lorsque vous prenez connaissance du livret de votre enfant.

Rappels :

- Nous avons la possibilité de créer un deuxième code pour les parents séparés. Ce qui permet à chacun des parents d'accéder au livret pour suivre le travail de son enfant.
- Educlasse est un service de consultation des livrets. Lorsque votre enfant quittera notre établissement (déménagement, départ au collège...), l'accès à Educlasse ne sera plus valide. Vous devez donc télécharger les livrets afin d'en avoir une copie numérique ou papier.

Les principales activités de ce premier trimestre :

Septembre :

- Participation à la vente de brioches au profit de la Chrysalide de la PS au CM2.
- Fête de la Science à Aix pour les CM1 et les CM2

Octobre :

- Participation à la dictée d'ELA (CM1/CM2).

Novembre :

- Spectacle de la Compagnie du Badaboum Théâtre, pour toutes les classes, dans la cour de l'école :
« Les doigts d'une main ne sont pas semblables, ainsi en est-il des enfants d'une même famille. »

Décembre :

- Célébration de l'Avent à l'église
- Spectacle dans la salle polyvalente pour toutes les classes "Le petit chaperon rouge, ou presque"
- Repas de Noël à la cantine et visite du Père Noël de la PS au CP.

Calendrier des dates à venir...

Janvier :

- 30 janvier : Spectacle les 3 chardons : "Bel oiseau " de la PS au CE1 (Participation de l'APEL de 2€).
- Deuxième réunion des classes de l'année (cf. planning dans le cahier vert de votre enfant ou sur l'agenda du site) de 17h00 à 18h00. Rappel : Il y a 2 réunions de classe par année scolaire.
Il est demandé aux parents de s'organiser afin qu'il y ait au moins l'un des deux parents présent à ces réunions.

Février :

- Début des séances de natation pour les CE1 à la piscine Desautel le jeudi de 13h30 à 15h45.
- 2 février : Célébration de la Chandeleur à l'église (départ de l'école vers 14h45)
- 6 février : rassemblement des écoles Catholiques, à Saint Victor, pour les CM1 et les CM2 à 10h30
- Carnaval et « Carnavasio » : le MARDI 13 FEVRIER, le jour de MARDI GRAS.
Volonté de l'ensemble de la communauté éducative de remettre du sens à cette fête en prenant en compte le temps de Carême. Cette année, le thème du **CARNAVAL** est : "**Il était une fois...**"

Mars :

- Sécurité routière du CP au CM2 avec Annabelle : cette activité est entièrement prise en charge par l'APEL.
- Apprendre à porter secours avec l'intervenant de SECURIVIE de la GS au CM2 avec mise en scène et maquillage selon les classes et évaluation en CE2 et en CM2. Cette activité sera également prise en charge en totalité par l'APEL.
- Spectacle Catéchétique de la PS au CM2 en salle polyvalente
- 30 mars : "opération bol de riz" au profit de l'association Graines de joie.

Avril :

- 5 avril : course solidaire pour les classes de CE2, CM1 et CM2 sur les plages du Prado, organisée par l'Association "Graines de joie" .
- 7 et 8 avril : retraite de préparation à la Communion dans les locaux de l'école Pastré-Grande Bastide.

Catéchèse :

- **Préparation des Sacrements** : ces préparations se font sur le temps scolaire
 - **16 enfants vont préparer leur première Communion** au sein de l'école accompagnés par le Père Romain LOUGE et Pascale PEIFFER (enseignante de CM1).
 - **6 enfants vont suivre la préparation au Baptême, également,** au sein de l'école accompagnés par le Père Romain LOUGE, Hélène BESSON (enseignante de PS) et Valérie DAM.
- Le planning des rencontres enfants et des rencontres parents a été collé dans le cahier vert des enfants concernés.
- La célébration de Baptême et de Communion se déroulera à l'église Sainte Marguerite le même jour : le dimanche 27 mai à 10h30.

2. Avancement de notre projet de l'année : «Il était une fois...»

Dans chaque classe, les enfants travaillent sur les contes traditionnels, les contes détournés ou les contes de la mythologie.

Les enseignants présents témoignent pour leur classe :

- En PS, les enfants découvrent les contes autour de la "galette"
- En GS, les enseignantes ont choisi de faire découvrir aux enfants des contes traditionnels des pays du monde. En janvier, ils découvrent des contes d'Asie.
- Les CP ont découvert plusieurs versions du petit Chaperon rouge et ont complété en équipe un tableau comparatif de ces différentes versions.
- Les CM2 étudient différents contes de la mythologie.

3. Intervention de la présidente de l'APEL

Diane PANAGIOTOPOULOS, la présidente de l'APEL remercie les parents qui ont eu la générosité d'offrir des lots pour le LOTO.

Comme chaque année, la soirée LOTO a remporté un grand succès.

Prochaine opération : "le goûter surprise" (réunion de l'APEL le mardi 16 janvier à 19h30).

Soirée de coéducation avec l'Association "Plus fort !" le 23 janvier de 18h00 à 19h00.

4. Relecture de la charte des parents accompagnateurs

Distribution de la charte.

Cette charte est remise par l'enseignant aux parents accompagnateurs avant une sortie scolaire. Les parents accompagnateurs en prennent connaissance et la signent.

Problématique :

Avec l'évolution des téléphones portables, nous sommes confrontés à un nouveau problème lors des sorties scolaires. En effet, des parents photographient les enfants et envoient ces photos, durant la sortie, aux autres parents.

- Cette pratique prive les enfants de raconter spontanément leur journée à leur parent.
- Problème du droit à l'image des élèves
- Rappel de la confidentialité lors des sorties : devoir de réserve précisé dans la charte. "Toute remontée positive ou négative aux parents reste du domaine de l'enseignant".

Cette année dans l'école, nous avons une liste de 22 élèves pour lesquels nous n'avons pas l'autorisation de prendre des photos individuelles et 1 élève pour lequel toute photo est interdite.

Rappel de la loi :

PROTECTION DU MILIEU SCOLAIRE

La photographie scolaire

Extrait du BO - CIRCULAIRE N°2003-091 DU 5-6-2003

Utilisation et diffusion des photographies d'élèves

"Une particulière attention doit être portée au respect des règles relatives au "droit à l'image". Je vous rappelle, en effet, que toute personne peut s'opposer à la reproduction de son image et que toute prise de vue nécessite l'autorisation expresse de l'intéressé ou du titulaire de l'autorité parentale pour les mineurs.

Il est rappelé que la publication sur quelque support que ce soit et notamment la diffusion en ligne d'une photographie d'élève obéit aux mêmes règles d'autorisation préalable."

Ajouter à la charte du parent accompagnateur :

- Rappel de l'utilisation des téléphones portables lors des sorties scolaires : seulement en cas d'urgence afin de rester disponible et vigilant auprès des enfants.
- Rappel de la loi concernant la diffusion des photographies de mineurs.
- Interdiction de diffuser des photos d'enfants lors des sorties scolaires. Toute personne qui ne respectera pas cette règle engagera sa responsabilité en cas de plainte.
«Toute personne dont le droit à l'image n'a pas été respecté pourra agir en justice soit devant la juridiction civile, soit pénale.»
- Pour avoir un souvenir de la sortie, un parent pourra être nommé "photographe" pendant la sortie scolaire et remettra l'appareil photo de l'école à l'enseignante en fin de journée. Ces photos seront triées en fonction des enfants ayant l'autorisation et mises sur le site de l'école.

5. Visite de Tutelle : le lundi 19 février 2018

- Départ à la retraite de Mme Françoise GAUSSEN. Nomination d'un nouveau directeur diocésain, M. Xavier LETURCQ.
- Deux personnes envoyées par la DDEC rencontreront des représentants des membres de la communauté éducative de notre établissement durant la journée du 19 février :
 - les élèves délégués
 - les parents du bureau de l'APEL
 - le prêtre
 - les enseignants
 - les membres du personnel OGEC
 - le chef d'établissement

6. Réponse aux questions des parents :

➤ **Classe de PS :**

1 - Pourriez vous aborder lors du conseil d'établissement le fait de pouvoir organiser un accès et la possibilité d'emprunter des livres à la bibliothèque de l'école pour les enfants de tous les niveaux régulièrement / toutes les 1 ou 2 semaines.

Actuellement ce n'est pas possible au niveau de l'organisation.

Cependant, nous prenons votre demande en considération et allons chercher une solution afin que chaque élève puisse emprunter des livres de la BCD de l'école.

2 - Aborder la possibilité de produits bio dans les repas de la cantine.

Le problème du bio est le prix. Cela entraînerait une augmentation conséquente du prix du repas.

Béatrice se fournit en fruits et légumes de saison auprès de producteurs locaux.

➤ **Classe de GS :**

1 - Une classe verte aura-t-elle lieu ?

Un sondage va être distribué aux parents de GS et de CP pour un éventuel séjour de 3 jours.

2 - Si non, prévoyez vous des sorties scolaires ?

Comme chaque année, nous prévoyons une sortie scolaire de fin d'année pour les enfants.

3 - Sera-t-il possible d'avoir une attestation de l'Ecole indiquant que les enfants sont bien en cours les 23 et 24 Avril, preuve nécessaire pour les enfants allant au centre aéré.

Les parents qui ont besoin de cette attestation, peuvent en faire la demande auprès de Monique, au secrétariat de l'école.

- **Classe de CE1** : "Auront-ils le roller toute l'année les mardis ?...ou est-ce que le roller va être remplacé par la piscine ? A quelle période vont-ils commencer la piscine ?"

Les séances de natation à la piscine DESAUTEL vont commencer le JEUDI 1er FEVRIER de 13h30 à 15h45 pour les élèves de CE1.

Toutes les informations concernant cette activité vont être collées dans les cahiers verts des CE1.

L'activité ROLLER se termine pour toutes les classes élémentaires (CP/CE1/CE2/CM1/CM2) aux vacances de février.

- "Est-ce qu'il pourrait y avoir plus de légumes à la cantine ?

Pour chaque repas, la cuisinière s'efforce de prévoir un fruit et/ou un légume.

Les menus sont également établis par rapport aux goûts et aux demandes des enfants.

Fin de la réunion par un partage libre autour du "buffet"

et de la traditionnelle galette des rois

préparés par Béatrice LAMOTTE-MOITY